Infos communales Saint-Médard Janvier 2016

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 29 Janvier 2016

Etaient présents : Evelyne FLACHER – Odile GIRAUD – Laure TRONCHON – Sébastien DESHAYES – Karim HEBBAZ – Jennifer BARONNIER - DA FONTE Valérie - Agnès DESCOMBE – Michel FAURE – Yves LAURANSON - Nathalie MAZET – Christian PRAL – Maxime THOLOT

Absents excusés : Françoise MERLLIE (pouvoir donné à Christian PRAL) – Ludovic SOMMERIA

SOMMAIRE

A l'ordre du jour :

- **Communauté de Communes de Forez en Lyonnais** : convention de mise à disposition agent communal aux fonctions de ripeurs (collecte des ordures ménagères).
- **Dématérialisation des marchés publics** : renouvellement de l'adhésion à la solution de dématérialisation des marchés publics mise à disposition gratuitement par le Département de la Loire.
- **Instruction des autorisations des droits de sols** : avenant à la convention avec le SIMOLY pour le financement de cette prestation.
- **Numérotation des rues** : choix de l'entreprise pour la fourniture des plaques de rues et des numéros.
- **Travaux halle des sports** : point sur l'avancement du chantier.
- **Point sur les dossiers en cours**
- **Questions diverses**

Communauté de Communes de Forez en Lyonnais

Objet : convention de mise à disposition d'un agent communal aux fonctions de ripeurs (collecte des ordures ménagères).

La collecte des ordures ménagères (sacs noirs) est réalisée les mercredis matins.

La communauté de communes nous demande de mettre à disposition un employé communal pour cette collecte, qui passe 2h25 chaque mercredi + 1h de pré-collecte le mardi pour certains hameaux ne pouvant être desservis par le camion de poubelles.

La communauté de communes nous reverse ensuite une indemnité correspondant à ce temps passé pour ces tâches (soit 3055€ TTC pour l'année 2015).

Pour 2016, ces temps de travail représentent 169h.

Dématérialisation des marchés publics

Objet : renouvellement de l'adhésion à la solution de dématérialisation des marchés publics mise à disposition gratuitement par le Département de la Loire.

L'adhésion se fait pour 5 ans, cela permet de limiter le nombre d'envois de documents version papier. Ce dispositif est obligatoire pour les communes. Le conseil départemental de la Loire met à disposition gratuitement une plateforme permettant cette dématérialisation.

Le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion.

Instruction des autorisations des droits de sols

Objet : avenant à la convention avec le SIMOLY pour le financement de cette prestation.

Depuis 2015, c'est un service instructeur du SIMOLY qui gère l'instruction de ces autorisations.

En 2015, c'était la communauté de communes qui prenait en charge financièrement le coût de ces différents dossiers pour les 10 communes.

Par exemple :

- permis de construire : 112€
- déclaration préalable : 69€
- certificat d'urbanisme : 28€

A présent, chaque commune devra prendre en charge le coût des dossiers lui incombant.

Pour information, si l'on se base sur ceux réalisés en 2015, cela représenterait un peu moins de 3000€ par an. Cette contribution est composée d'une base de 1€ par habitants puis le coût de chaque acte d'urbanisme.

Numérotation des rues

Objet : choix de l'entreprise pour la fourniture des plaques de rues et des numéros.

Suite à la rencontre de la commission patrimoine du 22 Janvier, le choix des panneaux a été fait.

Les plaques indiquant les noms des voies et ceux des hameaux sont au nombre de 63.

Une convention sera réalisée entre la municipalité et les riverains chez qui nous souhaiterions apposer une plaque sur leur mur.

Le devis minimum est de 7184€ HT, sous réserve de modification pour poses de poteaux supplémentaires.

Ce prix comprend également les numéros des habitations que les propriétaires devront positionner de manière visible, ainsi que tous les systèmes de fixation.

L'entreprise retenue est KROMM GROUP de Saint-Jeures (43).

A ce propos et afin de présenter la numérotation, aura lieu une

REUNION PUBLIQUE LE 11 MARS A 19h A LA SALLE DES FETES

Le SIEL qui gère les réseaux d'électricité et notamment la fibre optique, sera également présent pour répondre à vos questions.

Il y aura également une présentation du projet de méthanisation qui va voir le jour à Savie par Mr Robin Forissier et Mr France.

Il est important de rappeler que la numérotation des rues nous est imposée par les services de la poste et des secours pour un meilleur repérage des habitations.

Travaux halle des Sports



Les travaux avancent bien, la météo clémente de ce début d'hiver aidant.

Les charpentes devraient commencer à être mises en place à partir de mi-Février et le bâtiment sera hors d'eau fin février.

Les accès au city stade et aux cours de tennis sont interdits au public

Ils sont fermés par des grilles jusqu'à nouvel ordre compte-tenu des va-et-vient des camions et gros engins de terrassement.

Merci de respecter ces consignes.

Point sur les dossiers en cours

Salle des fêtes :

La cuisine ayant besoin d'un rafraîchissement (mobilier plus fonctionnel et plus facilement nettoyable en inox) la commission bâtiment a réfléchi à son réaménagement.

Une subvention avait effectivement été demandée via l'enveloppe cantonale (département de la Loire) pour le renouvellement du photocopieur de la mairie, or ce dernier n'est pas nécessaire. Nous avons préféré renégocier et prolonger le contrat d'entretien.

Il est donc décidé de faire passer ce changement de mobilier de cuisine qui se monte à 2719€ HT à la place du renouvellement du photocopieur.

La toiture a été entièrement inspectée par l'entreprise Faure pour solutionner le problème des fuites.

Journées environnement :

Elles se dérouleront les 25 et 26 Mars.

Deux temps forts ce week-end comme les années précédentes :

- une conférence le vendredi 25 à 20h à la salle d'animation sur les abeilles.
- le traditionnel nettoyage de la nature le samedi matin.

Le programme détaillé vous sera transmis courant Mars.



Patrimoine :

La commission souhaite faire des projets autour du cimetière et le réaménagement du bâchât de la Rosalie.

Ouestions diverses

Délibération concernant les indemnités du Maire :

Madame le Maire informe le conseil municipal des nouvelles dispositions de la loi :

« En application de l'article 3 de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, à compter du 1er janvier 2016, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les indemnités de fonction du maire sont fixées ***à titre automatique au taux plafond maximum****, sans délibération du conseil municipal. Toutefois, à la demande du maire et par délibération, celui-ci peut demander à bénéficier d'une indemnité à un taux inférieur».*

Compte tenu des nouvelles directives, Madame le Maire demande à ce que le taux de son indemnité soit maintenu à 27% ou lieu de 43% de l'indice 1015 de la fonction publique. Ceci est approuvé à l'unanimité par le conseil.

Ceci représente une économie de 7 300 € par an pour la commune.

Infos Communales

Coupures de courant pour travaux

ERDF nous informe de plusieurs coupures de courant pour travaux :

- Le lundi 8 Février de 8h30 à 16h30 **au lieu dit Savie ;**
- Le mardi 1er Mars de 13h45 à 14h30 **aux lieux dits La Conche et Le Buyet.**

Rue de l'école : arrêts minutes devant la porte



Et si nous réfléchissions 2 minutes : nous parents on essaie toujours de donner le mieux à nos enfants en matière de santé : OK
Mais que faisons-nous pour les autres enfants ?
L'arrêt, moteur allumé, devant l'école, remplit les poumons des petits **grâce à nos pots d'échappement.**
On risque l'accident, chaque jour, en DECHARGEANT rapidement nos petits.
Pas convaincus : alors asseyez-vous sur le trottoir à ce moment-là. Ainsi vous vivrez quelques instants comme eux. **Bon courage**

Infos Associatives

Fédération Fêtes des Fleurs

ATTENTION : Marche des moulins du 6 mars 2016 annulée

Pour raisons de sécurité dues aux parcours des deux épreuves spéciales du rallye baldomérien (St-Galmier et Chevrières), les membres du bureau ont pris la décision d'annuler la marche des moulins pour cette année et de la remplacer par une marche ouverte à tous les habitants de Saint Médard (voir affiche en fin de bulletin)

Saint Timothée Amitié Roumanie

UN CLOWN MAGICIEN POUR PETITS ET GRANDS

Salle Emile Pelletier à Veauche le Jeudi 18 février à 14 HEURES



Ce clown est un poète. Probablement qu'il plaira à tout le monde. Il vient à Veauche à la rencontre de tous les enfants : petits et grands mais aussi des parents et des grands parents et de leurs amis.

Venez applaudir son étonnant spectacle de magie. Venez rire et pleurer parce qu'il est trop sérieux !!

Il s'appelle Tomy et son invité surprise s'exprime d'une voix bizarre.

Son nom est Toyoyo. C'est parfait. Il paraît que c'est un ami venu de l'espace !

Le prix d'entrée est de 5€ par enfant avec boisson (bio) et goûter offerts
et c'est au bénéfice d'enfants et personnes défavorisées en Roumanie.

Pour toutes pré-réservations vous pouvez ***téléphoner au 04 77 94 03 89***

Comité d'animation de l'école

Le comité d'animation de l'école organise une vente de paëlla (cuisinée par « La cocotte des envies », sur réservation avant le 9 février, à récupérer le vendredi 12 février entre 17h et 18h.
Paëlla poulet ou poulet et fruits de mer au prix de 8€ la part adulte et 4€ la part enfant.
Bons commande à votre disposition au secrétariat de la mairie

3 Sorties et 1 camp pour les jeunes de 11 à 14 ans

Sortie SKI

Samedi 6 février 2016

Chalmazel

RDV à 8h00 devant la salle des fêtes de St Médard.
Retour à 18h30



Coût de la sortie avec transport et forfait : **20€**
Le pique-nique de midi est à prévoir.

Informations et inscription:
Damien TRONCHON : 06 28 32 30 67

Sortie Lyonnaise

Samedi 2 avril 2016

RDV à 8h30 devant la salle des fêtes de St Médard.
Retour à 19h.



Coût de la sortie avec transport et activités : **20€**

Informations et inscription:
Yvan NERIEUX : 06 24 66 36 41

Sortie Via Ferrata

Samedi 21mai 2016

Pilat

RDV à 8h30 devant la salle des fêtes de St Médard.
Retour à 18h30.

Coût de la sortie avec transport et activités : **20€**



Informations et inscription:
Frédéric GLORIA : 06 01 73 19 07

MULTI SPORTS CAMP 2016

FLORAC / CEVENNES

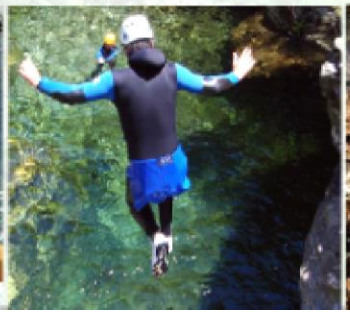
Camp d'été

Filles et Garçons de 11 à 14 ans

Du lundi 11 au dimanche 17 juillet 2016

- Canoé
- Accrobranche
- ...
- Spéléo
- Canyoning







Parles-en à tes potes !

Tarif 350€ / Semaine
Directeur du séjour : Yvan NERIEUX
Informations et inscription:
MJC St Médard : 06 01 73 19 07

MJC de Saint-Medard

Inscription

Nom.....Prénom.....
Adresse.....
.....
.....
Date de naissance :.....
Téléphone.....
Email.....
S'inscrit aux activités / séjours

- Journée ski du 6 février
- Journée lyonnaise du 2 avril
- Journée via ferrata du 21 mai
- Camp du 11 au 17 juillet

Autorisation parentale :

Je soussigné(e), ...
Mère / père / tuteur de :.....
Autorise mon enfant à participer à / aux activité(es) ci-dessus, et à prendre les transports prévus dans ce cadre (Véhicules des accompagnateurs, minibus, bus, transport en commun,...)

Autorise la MJC à photographier mon enfant et à utiliser ces photographies à titre gracieux dans le respect du cadre légal. Les éventuels commentaires et légendes accompagnant la reproduction de ces photos devront respecter l'anonymat de mon enfant.

Autorise le responsable de la journée ou du séjour à prendre toute les décisions destinées à faire donner les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident ou infection grave.

Le : Signature :

Quelques mots sur la MJC et les activités pour les jeunes

Ces séjours sont ouverts à tous, dans la limite des places disponibles.

Ces séjours sont l'occasion de partager une expérience collective, de découvrir, s'amuser et faire du sport.

Les 3 sorties et le camp sont pensés dans leur ensemble pour permettre aux jeunes de se connaitre et de s'impliquer progressivement.

Au-delà de ces séjours, la MJC souhaite lancer une dynamique pour les jeunes de St Médard, dans laquelle ces derniers en seront les acteurs.

Informations et inscriptions :

MJC St Médard en Forez
Le Bourg
42330 St Médard
Mjc.saint.medard@gmail.com
Tel. 06 01 73 19 07

Avec le soutien de

Loire LE DÉPARTEMENT
ALLOCATIONS FAMILIALES
LES MJC RHÔNE ALPES

MJC Loisirs au Village
Saint Médard en Forez



Journée Ski

Découverte de Lyon

Sortie Via Ferrata

Camp Multi-sports

Programme 11-14 ans



1er semestre 2016



Dimanche 06 Mars 2016

Proposée par la ***Fédération Fêtes des Fleurs***
suite à l'annulation de la Marche des Moulins

Randonnée des Sar-Miardères

SAINT MEDARD EN FOREZ

CONSEIL NATIONAL
Village Fleuri
***
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

12 km
départ 9h

6 km
départ 9h30

Départ-Arrivée
Salle des fêtes

Café d'accueil
au départ

Apéritifs et boissons
offerts à l'arrivée

Repas tiré du sac

Renseignements :
Damien.tronchon@gmail.com
Tel : 06-28-32-30-67



IPNS

Divers

L'ASSOCIATION **FAMILLES RURALES DE CHEVRIERES**

RECHERCHE UN ANIMATEUR (OU ANIMATRICE) AVEC BAFA (ou équivalent)

POUR ENCADRER LES ENFANTS de 4 à 12 ans DU CENTRE DE LOISIRS de CHEVRIERES

POUR LA PERIODE DU 15 AU 19 FEVRIER 2016

Renseignements auprès des responsables de l'association :
Géraldine ORIOL Tél. 04/77/94/12/55
Christiane GAGNARD Tél. 04/77/94/03/49

ou de la directrice : Cindy HASPEL
Tél. 06/46/68/43/55 adresse mail : cindy-haspel@live.fr

A LOUER

COMMUNE DE ST MEDARD EN FOREZ
LES BALCONS FLEURIS – AU BOURG
Logement Type F 3 – Etage 1
Loyer 366.76 E + Charges 139.73 E
Chauffage Individuel Gaz
Disponible au 19 AVRIL 2016
Logement conventionné possibilité d'APL
AUCUN FRAIS D'AGENCE

Société BATIR ET LOGER
15 Rue de Bérard
SAINT ETIENNE
☎ : 04-77-49-23-50